

Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

GalvaColor
Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peintures

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Smedsgatan 3-5 LT4, PL62, 08101 LOJO	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique:	Aérosol, catégorie 1 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
Santé:	Irritation cutanée, catégorie 2 Provoque une irritation cutanée. Irritation oculaire, catégorie 2 Provoque une sévère irritation des yeux.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
Environnement:	Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 3 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement:	Danger
Mention(s) de danger:	H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseil(s) de prudence:	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.
Informations additionnelles sur les dangers:	Contient: 2-butanone-oxime; éthylméthylcétoxime Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
oxyde de diméthyle; éther méthylique	01-2119472128-37	115-10-6	204-065-8	30-60	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220,H280	A
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	01-2119473980-30	108-10-1	203-550-1	5-10	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H332,H319,H335	A
éthylbenzène	01-2119489370-35	100-41-4	202-849-4	1-5	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, STOT RE 2, Asp. Tox. 1	H225,H332,H373,H304	A
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	01-2119457435-35	107-98-2	203-539-1	1-5	Flam. Liq. 3, STOT SE 3	H226,H336	A
bis(orthophosphate) de trizinc	01-2119485044-40	7779-90-0	231-944-3	<1	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H400,H410	
2-butanone-oxime; éthylméthylcétoxime	01-2119539477-28	96-29-7	202-496-6	<1	Carc. 2, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1	H351,H312,H318,H317	B
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	01-2119475791-29	108-65-6	203-603-9	0-1	Flam. Liq. 3	H226	A
Fatty acids, C6-19-branched, zinc salts	01-2119980048-32	68551-44-0	271-378-4	0-1	Aquatic Chronic 2	H411	
xylène	01-2119488216-32	1330-20-7	215-535-7	<12.5	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2	H226,H332,H312,H315	A,W
oxyde de zinc	01-2119463881-32	1314-13-2	215-222-5	<0.25	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H400,H410	B

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

W : Note: substance mentioned on the list of CMR-substances of the Dutch Ministry of Social Affairs and Employment (SZW)

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Contact avec la peau :	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au



Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

	savon.
	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Inhalation :	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Ingestion :	En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec
Ne pas utiliser de jet d'eau pour l'extinction d'un incendie, au risque de répandre le feu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.
Forme des produits de décomposition dangereux
CO, CO₂

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate



Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié
Mettre dans un récipient approprié
Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques
L'équipement devra être mis à la terre
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. À protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Peintures

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
éthylbenzène	100-41-4	VME	100 ppm
		VLE	200 ppm
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylique du propylène-glycol	107-98-2	VME	100 ppm
		VLE	150 ppm
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	108-10-1	VME	20 ppm
		VLE	50 ppm
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
éthylbenzène	100-41-4	VME	100 ppm
		VLE	125 ppm
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylique du propylène-glycol	107-98-2	VME	100 ppm
		VLE	150 ppm
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	108-10-1	VME	20 ppm
		VLE	50 ppm
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
oxyde de zinc	1314-13-2	VME	10 mg/m3
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
éthylbenzène	100-41-4	VME	220 mg/m3
		VLE	220 mg/m3
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylique du propylène-glycol	107-98-2	VME	100 ppm
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1910 mg/m3
xylène	1330-20-7	VME	100 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
éthylbenzène	100-41-4	VME	88.4 mg/m3
		VLE	442 mg/m3
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylique du propylène-glycol	107-98-2	VME	188 mg/m3
		VLE	375 mg/m3
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	108-10-1	VME	83 mg/m3
		VLE	208 mg/m3
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	275 mg/m3
		VLE	550 mg/m3
oxyde de zinc	1314-13-2	VME	10 mg/m3
xylène	1330-20-7	VME	221 mg/m3

Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

VLE	442 mg/m3
-----	-----------

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique :	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
Protection individuelle :	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.
inhalation :	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Protection respiratoire recommandée:	Masque antigaz contre les vapeurs organique (type AX)
la peau et les mains :	Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374).
Gants recommandés:	Nitrile
	La durée de résistance au perçage du gant devrait être plus importante que la durée d'utilisation du produit. Si le travail dure plus longtemps, changer les gants. Le fabricant de gants peut vous aider dans la sélection du bon matériel selon les critères de fréquence, durée d'utilisation et risque de contact avec le produit.
les yeux :	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

Aspect : état physique :	Liquide en aérosol avec propulseur DME.
couleur :	Voir couleurs capots.
odeur :	Odeur caractéristique.
pH :	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Point d'éclair :	15 °C (en vase clos)
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	1.08 g/cm ³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	Non connu.



Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils 618 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	Provoque une irritation cutanée.
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Provoque une sévère irritation des yeux.
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie
Contact avec la peau :	Irritant pour la peau
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux

Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	107-98-2	LD50 oral rat	4016 mg/kg
		LC50 inhal.rat	27596 mg/l
		LD50 derm.rabit	2000 mg/kg
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	108-10-1	LD50 oral rat	2080 mg/kg
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	10.8 mg/l
		LD50 derm.rat	> 5000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 5000 mg/kg
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	LC50 inhal.rat	309 mg/l
oxyde de zinc	1314-13-2	LC50 inhal.rat	> 5.7 mg/l
2-butanone-oxime; éthylméthylcétoxime	96-29-7	LD50 oral rat	2326 mg/kg
		LD50 derm.rabit	1000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 3
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	107-98-2	LC50 poisson	6812 mg/l



Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

		EC50 daphnie	23300 mg/l
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	108-10-1	LC50 poisson	505 mg/l
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	LC50 poisson	100-180 mg/l
		EC50 daphnie	> 400 mg/l
oxyde de diméthyle; éther méthylque	115-10-6	IC50 algues	154.9 mg/l
		LC50 poisson	4.1 mg/l
		EC50 daphnie	4.4 mg/l
oxyde de zinc	1314-13-2	IC50 algues	0.136 mg/l
		LC50 poisson	0.169 mg/l
		EC50 daphnie	1.7 mg/l
2-butanone-oxime; éthylméthylcétoxime	96-29-7	IC50 algues	11.8 mg/l
		LC50 poisson	> 100 mg/l
		EC50 daphnie	201 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

PRP (potentiel de réchauffement
planétaire): 1

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.

Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

Réglementations nationales :

La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale



Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Numéro UN : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transportClasse: 2.1
ADR/RID - Code de classification: 5F**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnementADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non
IMDG - Polluant marine: No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**ADR/RID - Code tunnel: (D)
IMDG - Ems: F-D, S-U
IATA/ICAO - PAX: 203
IATA/ICAO - CAO: 203**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux



Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904

générateurs d'aérosols.

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°4 bis: Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant, Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnel: rubrique:	601: Hydrocarbures aliphatiques, saturés ou non, cycliques ou non, 606: Cétones, benzoquinone

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger:

H220 : Gaz extrêmement inflammable.
H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 : Nocif par contact cutané.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 : Nocif par inhalation.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 : Susceptible de provoquer le cancer .
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition
VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)
COV = composés organiques volatils
PBT = persistant bioaccumulatif toxique
vPvB = très persistant très bioaccumulatif

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

Nom du produit :	GalvaColor	Date de création/révision :	10.10.18 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000188_2_20181010 (FR)	Remplace :	BDS000188_20180904